

Le jeudi 4 juillet 2024,
à Landerneau

Éducation, mobilité, sport, logement

« Bien vivre » : la Région débloque 1,7 M € pour le territoire de Landerneau-Daoulas

C'est un partenariat renouvelé pour trois ans, au service des habitants du Pays de Landerneau. Laurence Fortin, Vice-présidente Territoires, Économie et Habitat de la Région Bretagne, et Patrick Leclerc, Président de la communauté d'agglomération*, ont signé la convention « Bien vivre partout en Bretagne » qui lie les deux collectivités jusqu'en 2025. Au titre de ce partenariat, la Région va financer des projets identifiés par les deux parties, pour un montant de 1,7 M€. Ces investissements s'inscrivent dans l'ambition régionale d'offrir une meilleure qualité de vie aux Bretonnes et aux Bretons, en termes d'habitat, de mobilité et de services, tout en accompagnant les territoires dans les transitions.

Du « bien vivre » ... pour les enfants

Soucieuse de permettre **les meilleures conditions d'apprentissage**, la Région accompagne deux projets d'envergure sur le territoire de Landerneau-Daoulas.

À **Saint-Urbain**, une **salle de motricité** et une **salle multi-activités** (pour les scolaires mais aussi pour les associations) va voir le jour sur une ancienne friche en plein centre du bourg. **L'école communale** voisine sera **réhabilitée** avec la création d'une salle d'arts plastiques. La Région apporte **138 000 €** d'aides sur 692 000 €.

L'école Per Jakez Hélias, à Hanvec, va être totalement **remise à neuf** : rénovation et restructuration des bâtiments, construction d'une salle de motricité, d'une salle de sieste, d'un préau, d'une salle des maîtres ; végétalisation ; amélioration de l'air intérieur et de l'acoustique ; remplacement de la chaudière au fioul par une au bois. Le coût du chantier, prévu jusqu'à fin 2025, s'élève à 1,6 M€ dont **150 000 €** de la Région.

Il est à noter que les aides destinées aux écoles, comme au logement, sont conditionnées à l'usage de **matériaux biosourcés** ou d'**énergies renouvelables** et à des **gains de consommation énergétique** d'au

moins 40 %. Dans l'objectif du « **zéro artificialisation nette** » (ZAN), la réhabilitation de bâtiment ou l'utilisation de friches urbaines existantes est privilégiée.

Mobilités : le vélo accélère

Dans ses aides à la mobilité, la Région accorde la priorité aux transports en commun ou aux déplacements doux, comme en témoignent les investissements du programme « Bien Vivre » 2023 - 2025.

À **Landerneau**, l'aménagement de la **voie verte** au sud de l'agglomération et de la **piste cyclable, route du Quinquis Lec'h**, nécessitent des travaux d'ampleur de 1,8 M€ au total, l'aide régionale globale s'élevant à **257 000 €**.

Dans la ville voisine de **La Forest-Landerneau**, la voie communale 9 va être transformée cette année en **piste cyclable** à double sens, après des travaux de 475 000 € (dont **57 000 €** apportés par la Région).

Sur le territoire de **La Roche-Maurice**, la **requalification du quartier du bas-bourg** fait la part belle aux **itinéraires cyclables**, pour relier la gare, les commerces, les habitations, et faire la jonction avec la voie menant au collège de Landerneau. Un projet structurant qui entrera dans sa troisième

.../...



Le réseau cyclable s'étend à Landerneau... et ailleurs
© Pays de Landerneau-Daoulas

SERVICE PRESSE

phase en 2025, d'un coût de près de 240 000 €, dont **28 000 €** de subvention régionale.

Saint-Thonan lance aussi des travaux conséquents rue Kersaos, avec un objectif : **plus de nature en ville**. Pas moins de 43 arbres (et des plantes couvre sols) vont sortir de terre à la place du bitume. Les travaux évalués à 154 000 € sont soutenus pour **31 000 €** par la Région.

Salles de sports et polyvalentes : objectif « bas carbone »

Partout sur le territoire, des équipements très énergivores sont réhabilités, avec l'objectif d'**économiser au moins 40 % d'énergie**. D'autres structures émergent pour répondre aux besoins des habitants.

Les **rénovations** concernent la salle polyvalente Kernéis à **Daoulas** (**96 000 €** d'aide régionale sur 480 000 € de budget), la salle de sport Lavallot à **Landerneau** (**100 000 € / 1,6 M€**), la structure omnisport de **Loperhet** (**100 000 € / 1,2 M€**) et la salle polyvalente Arvest de **Pencran** (**100 000 € / 1 M€**).

Parmi les **nouveaux équipements** très attendus, le plus ambitieux verra le jour en 2025 à Coat-Mez, à **Daoulas**. La **salle multisport, mutualisée avec le collège et les associations de toute la communauté d'agglomération**, sera érigée à la place d'un gymnase vétuste. Adaptée aux sports collectifs (volley, basket...) comme aux sports de raquette, à la danse et aux sports de combat, elle affiche un budget de 3,5 M€ bénéficiant d'un soutien régional de **240 000 €**.

La future **salle multisport de Plouédern** permettra également de pratiquer des disciplines très différentes, grâce à des équipements et revêtements de haut niveau. Le coût de 3,6 M€ est subventionné pour **100 000 €** par la Région.

A **Trémaouezan**, la **future salle polyvalente**, prévue

pour 2025, se veut exemplaire : construction bioclimatique passive, sobriété énergétique et matériaux biosourcés. Une ambition qui justifie l'apport de **108 000 €** de la Région, sur un budget de 1 M€.

La communauté d'agglomération, pour sa part, réfléchit à l'avenir d'**Aqualorn**. Situé à **Landerneau**, le complexe sportif pourrait se recentrer sur l'apprentissage de la natation et devenir plus sobre. Une **étude** et une **assistance à la maîtrise d'ouvrage** sont nécessaires. La Région prendra à sa charge la moitié de leur coût (**40 000 € / 80 000 €**).

Et aussi ...

A **Logonna-Daoulas**, l'ancienne mairie se transformera d'ici 2025 en un **tiers-lieu** alliant co-working, résidence d'entreprises et salles pour les associations et les professionnels. La Région apporte **81 000 €** sur 406 000 €.

Commerces et logements figurent aussi parmi les priorités du plan « Bien vivre ». C'est ainsi qu'à **La Forest-Landerneau**, la démolition et la reconstruction d'un bâtiment du centre ville vont déboucher sur la création d'un restaurant, d'un commerce alimentaire et de logements sociaux. Sur les 320 000 € du projet, le reste à charge pour la commune s'élève à 120 000 €, intégrant une subvention régionale de **24 000 €**.

* La communauté d'agglomération de **Landerneau-Daoulas** comprend **22 communes** : Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, La Forest-Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Landerneau, Lanneuffret, Le Tréhou, Logonna-Daoulas, Loperhet, Pencran, Plouédern, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Eloy, Saint-Thonan, Saint-Urbain, Tréflévénez et Trémaouezan.

Petit vade-mecum de la politique « Bien vivre partout en Bretagne »

Ce programme traduit l'engagement de la Région pour la **cohésion des territoires**, autour des valeurs de proximité, de sobriété et de solidarité.

Entre 2023 et 2025, près de **800 projets** pourront ainsi être soutenus grâce à ce partenariat doté d'un **budget de plus de 100 M €** que la Région noue avec les **59 intercommunalités bretonnes**.

Les montants sont répartis en tenant compte de la richesse ou de la fragilité des territoires : nombre d'habitants, besoins et capacités de développement.

« Bien vivre » répond à **trois objectifs** majeurs :

- accélérer les **transitions** et favoriser l'adaptation au changement climatique
- adapter l'offre de **logement** et améliorer l'habitat face à l'urgence sociale
- améliorer l'**accès aux services de proximité** (enfance, culture, sport, commerces, santé, tiers lieux, etc).